



Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg, (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002



Distr. générale
4 septembre 2002
Français
Original: anglais

Point 12 de l'ordre du jour

Projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable

Lettre datée du 4 septembre 2002, adressée au Président du Sommet mondial pour le développement durable par le Ministre des affaires étrangères du Danemark, au nom des États Membres qui sont membres de l'Union européenne

J'ai l'honneur de transmettre le texte de la déclaration ci-jointe, intitulée « Aller de l'avant dans le domaine de l'énergie renouvelable ».

L'Union européenne accueille avec grand intérêt les dispositions du Plan de mise en oeuvre de Johannesburg relatives à l'énergie. Nous estimons que les décisions adoptées dans ce domaine représentent un progrès important.

Toutefois, nous souhaitons mettre à nouveau l'accent sur le fait qu'il est indispensable de reconnaître que des mesures doivent être entreprises d'urgence dans le domaine de l'énergie renouvelable. Nous sommes donc prêts à aller au-delà des engagements pris dans le Plan de mise en oeuvre.

L'Union européenne, avec un groupe de pays partageant ses vues, tient à faire une déclaration intitulée « Aller de l'avant dans le domaine de l'énergie renouvelable ». Le texte devrait en être distribué à toutes les délégations (en annexe).

Par la même occasion, nous invitons d'autres pays à se rallier à la Déclaration, en ajoutant leur nom à la liste des auteurs.



**Annexe à la lettre datée du 4 septembre 2002,
adressée au Président du Sommet mondial
pour le développement durable par le Ministre
des affaires étrangères du Danemark,
au nom des États Membres qui sont membres
de l'Union européenne**

**Alliance des petits États insulaires, Bulgarie, Chypre,
Estonie, Hongrie, Islande, Lettonie, Lituanie, Malte,
Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, République tchèque,
Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie
et Union européenne : Déclaration commune**

« Aller de l'avant dans le domaine de l'énergie renouvelable^a »

1. Nous sommes fermement attachés à la promotion de l'énergie renouvelable et à l'augmentation de la part de cette forme d'énergie dans l'approvisionnement total en énergie primaire à l'échelle mondiale. Nous approuvons pleinement les conclusions du Sommet mondial pour le développement durable, considérant qu'il constitue un bon point de départ pour la coopération internationale future, et avons l'intention d'aller au-delà des mesures convenues dans le domaine de l'énergie renouvelable.

2. Le développement durable aux niveaux national et mondial passe nécessairement par une utilisation accrue de l'énergie renouvelable. Cette forme d'énergie peut offrir des solutions nouvelles et importantes en matière de lutte contre la pollution, de diversification et de sécurisation des sources d'énergie et favoriser l'accès à l'énergie dans le contexte de la lutte contre la pauvreté. En outre, la combustion des combustibles fossiles est la plus importante cause d'émissions de gaz à effet de serre, et la réduction de ces émissions est indispensable afin d'atténuer les effets négatifs des changements climatiques et d'atteindre le principal objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui est de prévenir les changements climatiques dangereux.

3. Nous nous engageons à oeuvrer ensemble en vue du développement et de la promotion des technologies faisant appel à l'énergie renouvelable. Souscrivant à l'idée d'urgence exprimée au paragraphe 19 e) du Plan de mise en oeuvre de Johannesburg, nous unissons nos forces afin que la part mondiale des sources d'énergie renouvelables augmente sensiblement et nous évaluerons régulièrement les avancées dans ce domaine en nous fondant sur des objectifs clairs et ambitieux à atteindre dans des délais fixés à l'échelle nationale, régionale et, nous l'espérons, mondiale.

4. Des objectifs à atteindre dans des délais fixés en vue d'accroître le recours à l'énergie renouvelable ont été arrêtés ou le seront, et nous encourageons les autres pays à faire de même. Nous sommes convaincus que fixer des échéances peut favoriser l'application des mesures à prendre pour faire augmenter sensiblement la part mondiale des sources d'énergie renouvelables. Les échéances représentent un

^a L'Argentine, le Brésil, le Chili, la Croatie, l'Égypte et l'Ouganda se sont ralliés à la Déclaration.

outil important pour guider l'investissement et développer le marché des technologies recourant aux sources d'énergie renouvelables.

5. Nous nous engageons à réaliser cet objectif en oeuvrant de concert avec les autres pays, notamment grâce aux initiatives menées dans le cadre de partenariats, qui pourront contribuer à étendre l'utilisation de l'énergie renouvelable, ainsi que dans le cadre des conférences internationales qui se tiendront sur le thème de l'énergie renouvelable.
